LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 42 Saint-Boniface, du 19 au 25 janvier 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 87 ¢ + *taxes*

15 millions $ en moins pour l'éducation

Linda McIntosh veut revoir le processus de négociations

La ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, a annoncé mardi dernier des réductions de 2 % dans les subventions gouvernementales aux divisions scolaires pour l'année 1996-1997.

L'enveloppe globale accordée aux écoles de la province passera donc de 760 millions $ à 745 millions $, une troisième réduction en quatre ans que la Province impose aux divisions scolaires.

La ministre a annoncé en même temps la formation d'un comité d'examen qui tiendra sous peu une série d'audiences publiques dans le but de redéfinir le processus de négociations des conventions collectives des enseignants.

Il est entre autres question de redonner aux enseignants le droit de grève qu'ils avaient accepté d'abandonner il y a 40 ans, et de redonner aux divisions scolaires le droit de décréter des lock-out. C'est une éventualité que les syndicats d'enseignants voient d'un mauvais œil, mais qui plaît à l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba.

Quant aux compressions budgétaires, les divisions scolaires ont jusqu'à la mi-mars pour déposer leurs prévisions budgétaires et faire connaître les augmentations probables des taxes scolaires.

«Le gouvernement a équilibré son budget et a des attentes élevées en ce qui concerne les performances des écoles publiques, a déclaré la présidente de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba, Carolyn Duhamel. Mais les divisions scolaires ne peuvent plus améliorer leurs programmes et leurs services alors que les coûts augmentent et que les ressources diminuent constamment.»

Carolyn Duhamel estime que ces nouvelles compressions auront des effets négatifs sur la qualité de l'enseignement, un avis partagé par les syndicats d'enseignants. «Puisque le nombre d'élèves est resté stable au cours des dernières années, ces compressions signifieront moins de profs dans les écoles, et des classes plus nombreuses», estime la présidente des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (EFM), Isabelle Garand.

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui vient d'adopter un plan de redressement prévoyant l'élimination du déficit en trois ans, s'affairait au lendemain de cette annonce à en évaluer l'impact sur son budget de l'an prochain. De plus, la DSFM doit attendre le 15 mars pour connaître les intentions des autres divisions scolaires en ce qui concerne les augmentations de taxes, qui auront également un effet sur ses revenus.

La DSFM a enfin déposé au gouvernement, le 15 janvier, son plan de redressement qui comprend un plan de dépense des 15 millions $ accordés par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'entente Canada-Manitoba. Ce plan comprend des dépenses de 4,7 millions $ pour l'année en cours, de 3,7 millions, 2,3 millions et 1 439 000 pour les années 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999.

Sylviane LANTHIER



photo: Karine Beaudette

Les rois du hockey

Les Paper Kings de Pine Falls ne visent rien de moins que la victoire depuis leur arrivée dans la Ligue Hanover-Taché. Lire en page 11.

L'avis de Jeannette

Le 31 janvier, les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine discuteront deux points litigieux: un avis de motion demandant la démission du président, et la régionalisation. **Page 3.**

Le défi du contemporain

Un festival de musique nouvelle est un événement à la fois excitant et frustrant pour les musiciens qui doivent en deux semaines assimiler un grand nombre de compositions. **Page 9.**

Citation de la semaine

«C'est pas comme quand tu écoutes les nouvelles et qu'après tu éteins la télé.»

Josée Roy travaille au bureau du député Ronald Duhamel à Ottawa. Depuis septembre, elle apprécie beaucoup plus le travail des politiciens. **En page 13.**

Nouveau départ à Saint-Jean

La signature d'une entente entre Miller Paving et le Manitoba permet au Centre environnemental de Saint-Jean de prendre un nouveau départ. **Page 5.**



Les gagnants de la Dictée des Amériques

En route pour Québec!

Savez-vous ce que veut dire «tintinnabuler», «hallali», «tocsin» et «caparaçonner»? En fait, la cinquantaine de participants à la demi-finale manitobaine de la Dictée des Amériques ne devaient pas connaître la définition mais ils devaient pouvoir l'orthographier correctement!

La dictée, qui avait lieu le samedi 13 janvier au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), permet de trouver deux personnes (-senior et junior) qui représenteront le Manitoba à la finale internationale. En 1996, les délégués manitobains seront la traductrice Carmen Roberge et l'étudiant au Collège Louis-Riel, Pierric Le Dorze.

Au cas où les gagnants ne pourraient pas se rendre, le Service de perfectionnement linguistique du CUSB, qui organisait la dictée provinciale, a identifié deux suppléants, soit le traducteur Charles Leblanc et l'étudiante Leslea Hansen, qui fréquente aussi le Collège Louis-Riel.

La finale internationale de la Dictée des Amériques aura lieu le 30 mars à Québec.

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

LA LIBERTÉ

ISSN 0845-0455

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Carole THIBEAULT
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Sans frais: **1-800-523-3355**. Télécopieur: (204) **231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

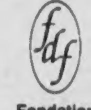
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Semaine culturelle

Ottawa - La quatrième édition de la Semaine nationale de la francophonie se déroulera cette année sous le thème de l'identité culturelle.

L'écrivaine Antonine Maillet sera l'une des patrons d'honneur de l'événement qui aura lieu du 20 au 26 mars. Le thème, *Francophonie et identité culturelle*, sera abordé sous le volet de la création et de l'expression culturelle. On remettra cette année plus de 35 000 $ en prix pour souligner les réalisations des francophones dans les domaines de l'éducation, l'alphabétisation, la diversité ethnoculturelle et l'informatique. (APF)

Voyages jeunesse

Ottawa - La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) a conclu une entente récemment avec l'Office franco-québécois de la jeunesse (OFQJ) qui permettra à des jeunes francophones de participer en France à des stages en milieu de travail ou en milieu d'apprentissage.

Les jeunes doivent être âgés entre 18 et 35 ans. Les étudiants, travailleurs et professionnels qui ont un projet lié à leur formation ou à leur travail pourront soumettre une demande de stage à l'OFQJ. Les stages doivent être reliés à l'un des dix secteurs suivants: commerce, communication, culture, droit international, environnement, intégration sociale et professionnelle, management, métiers, sciences et technologies et tourisme.

Deux périodes de stages sont offertes chaque année. La première se déroule entre janvier et juin, l'autre entre le mois de juillet et décembre. Les jeunes qui souhaitent séjourner en France dès l'été prochain doivent soumettre leur candidature avant le 29 mars.

Pour renseignements, appeler au (613) 562-4624. (APF)

Pignouf!

Ottawa - En Europe, on appelle un clochard un pignouf. C'est maintenant le titre d'une nouvelle bande dessinée entièrement conçue au Québec.

Ce mensuel se veut d'une qualité équivalente à la revue Tintin. Il s'agit d'une BD grand public, de facture traditionnelle. On a fait appel aux meilleurs bédéistes, dont Paul Roux. Selon lui, cette nouvelle BD devrait combler un vide, surtout dans les écoles francophones qui recherchent des revues pour les jeunes. Le premier numéro s'est vendu à 3 000 exemplaires.

Il est possible de s'abonner à *Pignouf!* en écrivant à: Les Édition Milbul, 120 Vimy nord, Bureau 8, Sherbrooke (Québec), J1J 3M7. Téléphone (819) 562-0334. (APF)

La DSFM vers un avenir plus serein?

Les commissaires reparleront de régionalisation le 31 janvier

Les commissaires ont terminé la rencontre extraordinaire du 10 janvier dernier par une longue session à huis clos dont ils sont sortis plus sereins qu'ils semblaient l'être au début.

Le président Aurèle Boisvert et plusieurs commissaires espéraient qu'après les remous des dernières semaines, la commission allait pouvoir avancer et laisser derrière elle la crise suscitée par le congédiement de la secrétaire-trésorière en décembre dernier.

Lors de leur prochaine rencontre, prévue le 31 janvier, ils devront pourtant se pencher sur deux points litigieux: l'avis de motion déposé par Jeannette Gilmore, qui demande la démission du président si ce dernier ne peut répondre à certaines questions; et un avis de motion de Marc Boily déposé l'automne dernier sur la représentation des différentes régions au sein des comités de la DSFM.

«J'ai déposé mon avis de motion parce que je crois que les parents et le personnel ont droit aux réponses que je demande», explique la commissaire Jeannette Gilmore, qui précise que son but n'est pas d'obtenir la démission du président, mais simplement des réponses à ses questions.


Archives La Liberté
Jeannette Gilmore veut des réponses à ses questions.

L'avis de motion pointe dix occasions où le président aurait agi sans mandat de la part de la commission scolaire, alors que les politiques de la DSFM stipulent que le président ne détient l'autorité que dans la mesure où la commission scolaire dans son ensemble la lui donne.

Jeannette Gilmore a déposé cet avis de motion en étant convaincue que la majorité des commissaires ne demanderont pas au président de résilier ses fonctions. Elle s'est attribuée un rôle de chien de garde difficile à soutenir sur le plan émotif et avoue qu'il est possible qu'elle démissionne elle-même, selon le cours des événements à venir.

Elle s'interroge sur le fonctionnement des commissaires depuis les dernières élections et n'aime pas la direction que prend ce qu'elle appelle «la nouvelle commission scolaire». Elle mentionne entre autres que lors de la rencontre à huis clos des 15 et 16 décembre, les commissaires ont à son avis pris des décisions sans être suffisamment informés sur la signification réelle du contenu du rapport confidentiel de BDO, et ont voté contre l'idée d'une rencontre entre Cécile Berard, des représentants de BDO et la commission scolaire pour discuter du contenu du rapport.

En réaction à l'avis de motion, Aurèle Boisvert dit qu'il se pliera à la décision des commissaires le 31 janvier. «S'ils veulent que je réponde aux questions, je vais répondre et s'ils veulent que je résigne mes fonctions, je vais le faire et ça me fera plaisir de faire ce que la commission scolaire me demandera.

«Tout ce que je fais, c'est pour le bien-être de la DSFM», souligne le président, qui tient à rectifier une impression d'imprécision laissée aux lecteurs dans la dernière édition du journal à propos de Raymond Bisson: «Rien n'indique qu'il ne sera pas avec nous jusqu'à la fin de son contrat.»

Autre débat à venir: la composition des comités de la DSFM sur la base d'une représentation régionale, ce qui ouvre la porte à la régionalisation des budgets. Les comités de l'Ouest et du Sud se sont prononcés contre la motion de Marc Boily, tandis que dans l'Est, on est contre une gestion régionale des dépenses.

«C'est justement pour qu'on débatte de ces choses que j'avais fait mon avis de motion, explique le commissaire Marc Boily. Toutes les régions ne sont pas d'accord, mais il faut avancer et il faut aussi reconnaître les besoins de la région urbaine. Les débats font partie d'une saine démocratie et ce qui se passe à la DSFM est l'expression même de la démocratie. Contrairement à ce que des gens pensent, je ne crois pas que ça nous affaiblisse.»

Sylviane LANTHIER

SEINE

Réunions publiques

À la suite du rapport supplémentaire de la Commission d'examen des limites des districts et des divisions scolaires du Manitoba, la Division scolaire de la Rivière-Seine organise des réunions publiques pour permettre aux collectivités d'exprimer leurs préoccupations avant que le gouvernement agisse.

Selon les recommandations de la Commission, la division Rivière-Seine serait éparpillée entre quatre divisions scolaires urbaines et rurales. La division aimerait connaître le point de vue des gens sur certaines questions telles que: est-ce bon d'amalgamer des régions rurales avec des régions urbaines? les régions rurales seront-elles bien représentées? et ainsi de suite.

Les prochaines réunions publiques auront lieu: le 22 janvier à Ste. Anne Immersion; le 24 janvier à l'école Richer; le 25 janvier à la salle paroissiale de Sainte-Geneviève; le 30 janvier à La Salle School; le 31 janvier à St. Norbert Collegiate; et le 1er février à Arborgate School (La Broquerie).

K.B.

ÉDITORIAL

Pauvres enseignants

Ce n'est pas un hasard si la ministre Linda McIntosh a annoncé la tenue d'audiences publiques pour revoir le processus de négociations des ententes collectives des enseignants en même temps qu'elle annonçait des compressions de 2 % dans le financement des écoles publiques pour l'an prochain.

Si les divisions scolaires se plaindront du nouveau couperet qui les affectera pour une troisième année en quatre ans, elles ont cependant un prix de consolation: l'assurance que le processus de négociation des salaires des enseignants sera revu, et probablement de façon à permettre aux organismes publics de diminuer leurs dépenses au chapitre des salaires et avantages sociaux.

C'est en tout cas ce que semble indiquer la ministre, quand elle affirme que l'attitude du public a changé en ce qui concerne les hausses continues des taxes et de la dette publique, et que «dès lors il faut analyser les méthodes de détermination de la rémunération des employés».

Les salaires constituent l'essentiel des dépenses des commissions scolaires. Après des années de compression, il arrivera forcément un moment où elles diront faire face au choix suivant: réduire les salaires ou réduire le nombre de salariés.

En disant vouloir renouveler le mode de négociation des conventions collectives, c'est donc probablement surtout à certains avantages des enseignants que la ministre de l'Éducation veut s'attaquer. Et le gouvernement choisit bien le contexte pour lancer cette opération: même si les enseignants peuvent avoir raison de dénoncer les conditions dans lesquelles ils travaillent parfois, et même s'ils peuvent avoir raison de s'inquiéter des effets des compressions sur la qualité de l'enseignement, la majorité des payeurs de taxes ne risquent pas de leur exprimer beaucoup de sympathie. Le Manitoba est en effet au quatrième rang des provinces qui paient le mieux ses enseignants.

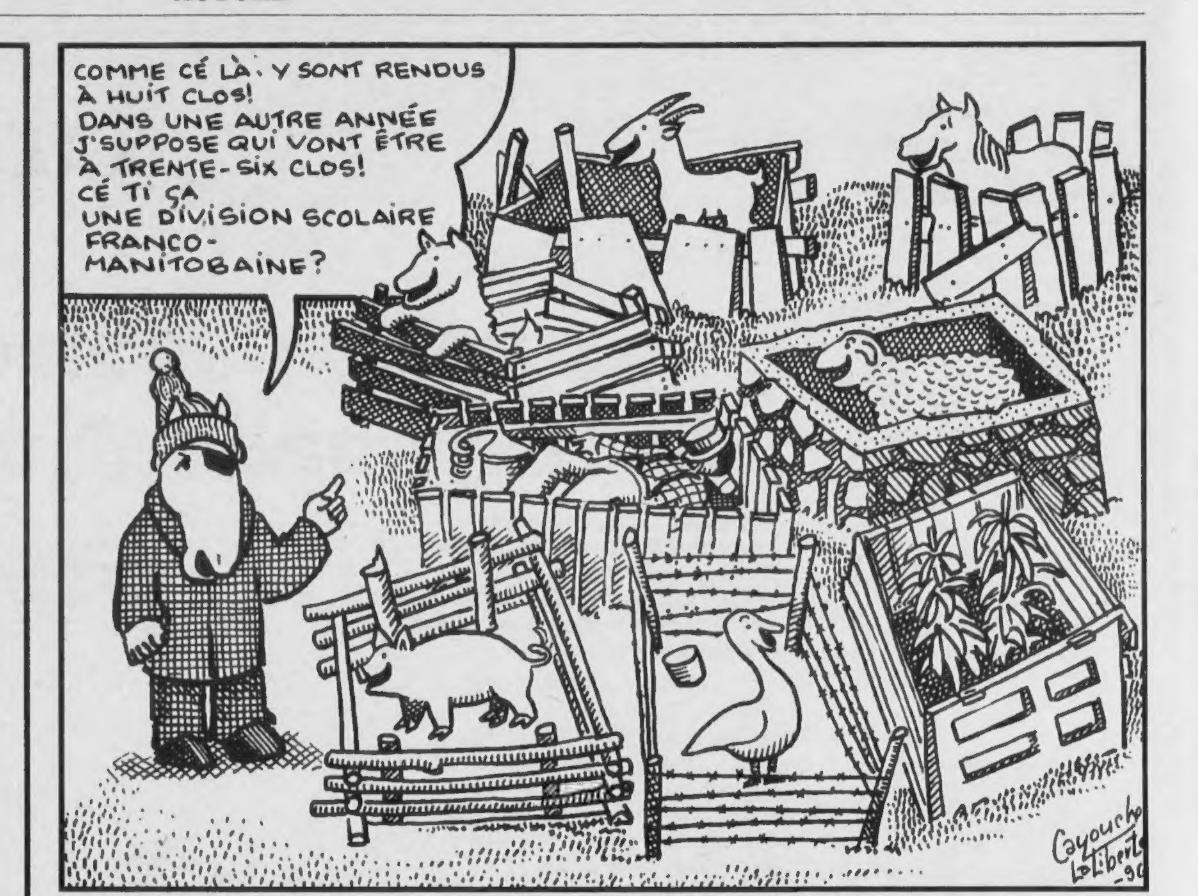
Pas étonnant que les enseignants ne tiennent pas à récupérer leur droit de grève! Même s'ils voulaient s'en servir, ils n'auraient probablement pas beaucoup d'appui public.

◆◆◆

Changement de sujet: la ministre de l'Éducation a aussi déclaré que les 15 millions $ qui devaient provenir de la province dans le cadre de l'entente Canada-Manitoba, et qu'on attend toujours, ont été «payés» aux francophones sous la forme des écoles et bâtiments qui ont été transférés à la nouvelle division scolaire.

Quelqu'un peut-il me dire si c'était une farce?

Sylviane LANTHIER



Lettre

Pour se rappeler Claude Blanchette

Madame la rédactrice,

Je correspond régulièrement avec une cousine religieuse de France qui habite la région de Le Puy en Velay dans la Haute-Loire.

M. l'abbé Claude Blanchette, de regrettée mémoire, avait comme ancêtres maternels des gens à proximité de cette région.

Un jour, cette cousine, sœur Mélina Chalendard, m'écrit et me parle d'une famille Jullion immigrée au Canada et dont l'un des descendants est justement Claude Blanchette, prêtre. Il avait écrit cette belle composition et il me fait plaisir de la partager avec vos nombreux lecteurs qui ont connu et aimé la personnalité attachante qu'il était.

Yvonne Jamault
Saint-Boniface
Le 11 janvier 1996

Dédicace

Porteur d'une histoire et d'une culture
ils sont partis, à l'appel de la mer,
un pays au fond de leur cœur.
Comme seul bagage,
une malle de courage et d'audace,
leur langue et leur foi en bandoulière, les mains pleines de projets et d'aventures, les pieds fermes et tenaces.
Et ils ont goûté l'air du pays, ils ont humé la terre de chez nous, prégrant d'une famille, d'un peuple,
Et ils ont bâti
sans fanfare ni trompette,
simplement, comme le font les gens de chez nous.
Et leur héritage, signé de leur vie,
est inscrit dans notre chair,
profondément, comme le font les gens du pays.
Et dans la plaine,
à l'abri de la poussière et du vent,
ils se reposent dans les bras du Père.

Claude Blanchette, prêtre
Saint-Boniface
ce 25 mars 1981

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LINA MARIE LANGFORD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 12e jour de février 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de janvier 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

REMERCIEMENTS

Sincères remerciements pour toutes marques d'affections et de sympathie témoignées à l'occasion du décès de notre époux et père Georges Saurette dont la messe des funérailles a été célébrée par le père Clayton Purcelle le 5 décemore 1995.

Rosalie Saurette et famille

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ÉMILE JULIEN TYTGAT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 185, boulevard Provencher, bureau 25, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 20e jour de février 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de janvier 1996.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

Centre environnemental de Saint-Jean-Baptiste

Miller Paving devient copropriétaire

C'est officiel. La compagnie ontarienne Miller Paving Ltd est devenue, le 1er janvier, copropriétaire du centre environnemental de Saint-Jean-Baptiste. La compagnie, qui se spécialise depuis près de 80 ans dans la gestion de grandes entreprises, est bienvenue dans la communauté car elle remettra sur pied un projet qui fonctionne au ralenti depuis sa construction en 1992.

«L'entente a été signée en décembre, précise le président de la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux, Richard Gallant. Et le gouvernement demeure propriétaire de l'entreprise à 50 %, ce qui veut dire qu'il recevra la moitié des dividendes quand il y aura des profits.»

De plus, le gouvernement demeure le seul propriétaire du terrain que Miller devra louer au prix de 20 % de ses revenus annuels bruts. «Ils disent que ça peut aller jusqu'à 100 000 $ la première année et atteindre 500 000 $ d'ici quatre ans», ajoute Richard Gallant.

Déjà, Miller a pris le taureau par les cornes et a entrepris quelques restructurations au niveau de la Corporation. Restructurations que certains verront peut-être négativement puisque cinq employés (sur un total de 24) ont été mis à pied. «Ils nous ont dit que les emplois vont diminuer au début mais que ça devrait remonter assez vite», révèle le président de la Corporation. Le centre environnemental devait créer au départ de 25 à 35 emplois.

Au niveau légal, la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux disparaîtra aussitôt que l'assemblée législative aura voté sur la question. La nouvelle entité responsable du centre se dénommera Corporation environnementale Miller. Elle sera composée de cinq représentants de la Miller, dont le président, et de quatre représentants du gouvernement. Ces derniers sont Richard Gallant et Florent Beaudette (qui représentent la communauté) ainsi que Don McAngus et Moreen Prendiville.



photo: Carole Thibeault

Le centre environnemental de Saint-Jean-Baptiste.

Selon Richard Gallant, Miller entreprendra probablement au printemps l'expansion de l'usine de transfert de déchets organiques.

Carole THIBEAULT

Entente Canada-communauté

Les efforts de concertation avancent bien

Les organismes qui trouvent leur financement dans le cadre des sommes allouées par l'entente Canada-communauté avaient jusqu'au 15 janvier pour faire parvenir à Patrimoine canadien leurs demandes de subventions de base et de projets pour l'année 1996-1997.

Les organismes ont eu en novembre dernier des discussions par secteurs (1) et, lors d'une rencontre du conseil des organismes le 15 décembre, le travail de concertation semblait engagé de façon satisfaisiante, estime le directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher.

«Il faut que nous apprenions à nous parler avant d'entreprendre des projets, explique ce dernier. Ça vaut la peine de concentrer nos énergies de façon à ne pas séparer les fonds entre cinq groupes pour des projets qui visent les mêmes objectifs».

Par exemple, dans le secteur de l'éducation et de la formation, les organismes concernés se sont rencontrés à deux reprises et ont décidé le 16 janvier de tenter de définir une vision commune qui les amenerait à établir des partenariats et des objectifs à long terme.



Archives La Liberté

Daniel Boucher: ça avance bien.



Hélène d'Auteuil: une vision commune en éducation.

«Nous nous sommes divisés en sous-groupes selon des champs d'activités, explique la directrice de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Hélène d'Auteuil. En avril, on se rencontre à nouveau pour tenter de mettre tout ça ensemble.»

Entre-temps, le comité conjoint de l'entente Canada-communauté sera lui aussi saisi des demandes des organismes pour l'année 1996-1997 et devra décider de l'ensemble des subventions. On s'attend à ce que les organismes reçoivent leurs subventions de fonctionnement en avril prochain. Mais Hélène d'Auteuil doute que le processus de sélection des projets soit rapide. «Ils ont beaucoup de travail à faire juste pour définir les critères. On ne s'attend pas à connaître les subventions des projets avant l'automne.»

Signée en juin 1994, l'entente Canada-communauté permet de gérer la décroissance des subventions allouées par le gouvernement fédéral et amène les organismes à établir des partenariats pour réussir à réaliser leurs objectifs malgré des compressions budgétaires.

Sylviane LANTHIER

(1) Les cinq secteurs sont: l'économie, le culturel, la communication, l'éducation et le secteur revendication politique.

LORETTE

Un spectacle le 27 janvier

Le comité culturel de Lorette présente une soirée musicale le samedi 27 janvier.

L'événement, intitulé Gens de chez nous, aura lieu à la salle paroissiale à compter de 20 h.

Les billets se vendent 8 $. Pour des renseignements et des billets, contactez Gisèle Loyer au 878-3509.

S. L.

Erratum

Une anecdote racontée dans un article paru dans l'édition du 12 au 18 janvier à propos de l'utilisation de l'Internet par les enseignants et les élèves du Collège Louis-Riel s'est avérée incorrecte. Il était question d'un élève qui vérifie une information auprès de la NASA en utilisant l'Internet, ce qui est vrai, mais l'élève n'avait pas parié avec son professeur de physique et l'information vérifiée donnait raison à l'enseignant. Nos excuses aux intéressés!

Nécrologies

Antonio Gagnon

Le vendredi 12 janvier, monsieur Antonio Gagnon est décédé paisiblement au River View Health Centre à l'âge de 73 ans.

Antonio laisse dans le deuil son épouse depuis 49 ans, Marie Ange (née Courcelles); ses six enfants: Marcel (Pauline), Larraine Ashdown (Richard), Norbert (Noëlla), Laurent (Mariette), Real (Edith) et Fernande (Allan Desjarlais); 14 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Antonio laisse aussi trois frères et trois sœurs.

Le service funéraire a eu lieu le mardi 16 janvier 1996 à 15 h à l'église catholique de Saint-Norbert, présidé par l'abbé Pierre Gagné. Les prières et la veille du corps ont précédé la messe à 14 h 30. L'enterrement a eu lieu par la suite au cimetière paroissial.

Un merci tout spécial au personnel de l'hôpital général Victoria ainsi qu'au personnel de River View Health Centre pour les soins attentifs prodigués à notre père. Un gros merci également au Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la Fondation des maladies du cœur du Manitoba, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (MB) R3B 2H8 ou à la Manitoba Lung Association, 629, avenue McDermot, Winnipeg (MB) R3A 1P6.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins 233-4949 ou 1-800-665-0488.

Armand Philippe Carrière

Le lundi 8 janvier 1996, Armand Carrière est décédé paisiblement au Foyer Valade à l'âge de 79 ans.

Armand laisse dans le deuil ses trois sœurs: Rolande Carrière, Denise Callens et Armande Lagassé, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

L'ont prédécédé ses parents Albert et Marguerite Carrière, ses sœurs Solange Carrière et Alice Frobisher, ses frères Maurice et Léon Carrière.

Armand est né le 25 mars 1916 à Île-des-Chênes. Il a travaillé 32 ans au service des boutiques Transcona du C.N. comme charpentier. Il s'est retiré en 1976.

On se souviendra avec affection d'Armand, de son amour pour le violon et de sa virtuosité de violonneux, et de la joie que lui apportait annuellement le Festival du Voyageur.

La messe chrétienne des funérailles a été célébrée le vendredi 12 janvier 1996 à 14 h à l'église catholique Saint-Eugène (1007, chemin St-Mary's). Le service s'est terminé à l'église.

La famille aimerait exprimer leur profonde reconnaissance et leurs remerciements au personnel du Foyer Valade pour leurs soins et leur gentillesse au cours des années.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg (MB), R2M 5M4 ou à la Canadian Diabetes Society, 283, avenue Portage, 2e étage, Winnipeg (MB) R3B 2B5.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire P. Coutu & Co., 949-4864.

La DSFM négocie ses premières conventions

«Tous les yeux sont tournés vers nous»

Gérard Rémillard a été nommé conciliateur pour faciliter la négociation de la première convention collective entre la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et ses employés de soutien.

La présidente du comité de négociations de la DSFM, Murielle Gagné-Ouellette, mentionne que les employés de soutien ont déjà fait une première proposition à la DSFM, qui leur a fait une contre-offre.

«Nous avons l'intention d'avancer en ce qui concerne les employés de soutien tout comme en ce qui concerne les enseignants, soutient Murielle Gagné-Ouellette. Mais c'est un processus qui va prendre du temps.»

Dans le cas des enseignants, la DSFM a également reçu une première offre et prépare une contre-proposition.

La DSFM gère un grand nombre de conventions collectives puisque en se joignant à la DSFM, les employés de soutien et les enseignants ont conservé les termes des conventions des divisions cédantes.

Murielle Gagné-Ouellette explique que, tandis que les autres divisions scolaires peuvent négocier pendant un an quatre ou cinq clauses d'une convention, la DSFM et ses employés doivent s'entendre «sur tout le paquet, du début à la fin».

Ce n'est donc pas une mince tâche qui attend les négociateurs, surtout quand on sait que la DSFM n'a pas comme les autres divisions scolaires la possibilité de hausser les taxes scolaires pour financer les augmentations salariales.

Le contexte de la révision des frontières scolaires ne facilite pas les choses: «Les autres divisions scolaires ont les yeux tournés vers nous, parce que quand le nombre de divisions sera réduit, elles feront face au même genre de défis.»

Ces négociations créeront un précédent sur lequel syndicats et divisions scolaires risquent de baser leurs propres négociations dans l'avenir.

«Le personnel des écoles, c'est 80 % du budget de la DSFM, rappelle Murielle Gagné-Ouellette. Mais ce sont aussi les gens qui travaillent avec la raison d'être de la DSFM: nos enfants, dans nos écoles. Donc, ces gens-là, c'est important qu'ils soient contents.»

Sylviane LANTHIER

SAINTE-ANNE

Conférence sur l'Alzheimer

Dans le cadre des ateliers d'information sur la maladie d'Alzheimer et les démences progressives, la Villa Youville et la Société Alzheimer du Manitoba présentent une conférence sur les soins et les loisirs adaptés aux personnes victimes de ces maladies.

Cet atelier sera animé par l'infirmière Lise Curé et la récréologue Jeanne Kupiak. L'atelier aura lieu à la salle Marguerite-Youville de la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, le 23 janvier à 19 h. Pour de plus amples renseignements, appeler Marc Picard au 422-5624.

La Régie des services publics

UN RAPPEL
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDEUR : MANITOBA HYDRO

DEMANDE : Manitoba Hydro a soumis une demande à la Régie des services publics (la «Régie») en vue de faire approuver une augmentation de tarifs, qui se traduira par une hausse moyenne de 2,0 % des recettes générales de consommation, à compter du 1er avril 1996, et une hausse supplémentaire de 2,0 %, à compter du 1er avril 1997. Les hausses demandées se traduiront par des recettes additionnelles de 13,35 millions de dollars en 1996-1997 et de 27,203 millions de dollars en 1997-1998.

CATÉGORIE	1996-1997	1997-1998
Abonnés résidentiels	3,18 %	3,16 %
Abonnés du service général :		
Petite puissance - sans service de pointe	1,58 %	1,49 %
Petite puissance - service de pointe	1,74 %	1,76 %
Puissance moyenne	1,95 %	1,94 %
Grande puissance	0,92 %	0,55 %
Éclairage de la chaussée et éclairage général	-5,0 %	0 %

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE : Pour obtenir tous les détails de la demande, les parties intéressées peuvent communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :

M. K. D. Munro ou Mme P.J. Ramage
Manitoba Hydro
820, avenue Taylor, 3e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P4

Téléphone : 474-3468 ou 474-3946 (appels à frais virés acceptés)

La demande et les documents afférents peuvent également être consultés au bureau de la Régie.

AUDIENCE PUBLIQUE : La Régie tiendra une audience publique sur la demande de Manitoba Hydro à l'endroit suivant :

Club Room, Hotel Fort Garry
222, avenue Broadway
Winnipeg (Manitoba)



Donner un préavis de cinq jours. Salle accessible aux fauteuils roulants.

L'audience commencera le lundi 26 février 1996 à 9 h et se poursuivra au besoin.

À Winnipeg, la Régie commencera à entendre les intervenants le lundi 26 février 1996, à 13 h 15 et à 19 h.

RÉUNIONS EN MILIEU RURAL : La Régie tiendra une réunion publique à Thompson le jeudi 22 février 1996 à 14 h, au cours de laquelle Manitoba Hydro pourra répondre aux commentaires des intervenants. La réunion aura lieu à l'endroit suivant :

Salle du conseil, Hôtel de ville
Ville de Thompson
226, chemin Mystery Lake
Thompson (Manitoba)

À la réunion, la Régie n'entendra que les parties qui désirent soumettre des commentaires sans apporter de preuves à l'appui de leurs arguments.

PROCÉDURES : La Régie a adopté des règles de pratique et de procédures qui s'appliqueront à l'audience de la demande de Manitoba Hydro. Tous les intervenants doivent se familiariser avec les règles de la Régie. On peut se procurer un exemplaire des règles en écrivant au secrétaire par intérim de la Régie ou en composant le 945-2638.

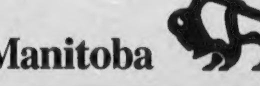
PARTICIPATION : Les parties qui désirent présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue à la Régie sans toutefois participer à l'ensemble du processus doivent informer le secrétaire par intérim de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience publique, au plus tard le 16 février 1996. Les parties qui exigent des services d'interprétation en langue française doivent en informer la Régie au plus tard le 12 février 1996.

FAIT le 10 janvier 1996.

Le secrétaire par intérim de la Régie des services publics,

B. Ball

La Régie des services publics
280, rue Smith
2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2



La Caisse populaire de Saint-Joseph

Bientôt la télé-caisse

Une bonne année pour es bénéfices nets de la Caisse populaire de Saint-Joseph ont doublé au cours du dernier exercice financier. La directrice de la plus petite caisse au Manitoba, Léa Barnabé, attribue ce succès à «une très bonne année» tout simplement!

«Nos frais d'opération n'ont pas augmenté beaucoup, les taux d'intérêt ont monté légèrement et en général, le marché a été plus stable.»

La Caisse de Saint-Joseph a récemment été confrontée à un problème de capitalisation, puisque le montant déboursé en prêts dépasse de beaucoup les sommes déposées. «On a augmenté nos ventes de REERs et ça a monté les dépôts», signale Léa Barnabé.

La Caisse a fait plusieurs changements au cours de l'année. Les frais de services, qui étaient auparavant presque inexistants, ont été augmentés à la moyenne des caisses. On a aussi établi une politique pour les prêts étudiants. «C'est un montant fixe par année qu'on donne sous forme de marge de crédit. Selon moi, c'est mieux que le gouvernement!», signale la directrice.

En novembre 1994, l'intérieur de la Caisse a été réaménagé pour qu'il y ait un bureau pour la directrice. «On a redécoré aussi. Ça fait toute une différence!» La Caisse a aussi profité des rénovations pour installer un nouveau système d'alarme. Au cours des prochains mois, la Caisse offrira également le service de paiement de factures par téléphone.

La Caisse de Saint-Joseph a trouvé le tour d'attirer ses membres à sa réunion annuelle, qui avait lieu le 11 janvier: on fait la réunion puis on organise un souper! 65 personnes étaient présentes.

Le conseil d'administration est actuellement composé de Marcel Delorme, Émile Rémillard, Donald Delorme, Gilbert Parent et Lucette Parent (qui remplace Guy Damphousse).

Karine BEAUDETTE



Léa Barnabé.

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1995: 2 967 796 $ (+ 15 %)
1994: 2 519 109 $

Bénéfices nets avant impôts:
1995: 29 237 $ (+ 50 %)
1994: 14 600 $

Montant de la réserve:
1995: 115 050 $, soit 3,9 % de l'actif
1994: 92 246 $, soit 3,7 % de l'actif

Dépôts:
1995: 121 972 $ (+ 44 %)
1994: 68 762 $

Prêts:
1995: 207 103 $ (+ 23 %)
1994: 159 855 $

Festival de la motoneige de Saint-Pierre-Jolys

Le Poker Derby change de direction

Pour la quatrième année consécutive, les amateurs de motoneige pourront s'en donner à cœur joie au Festival de motoneige qui aura lieu à Saint-Pierre-Jolys les 26, 27 et 28 janvier.

Le clou de l'événement est évidemment le Poker Derby qui aura lieu samedi. Cette année, le comité organisateur a changé la destination de cette randonnée. «Il nous faut des permis spéciaux pour pouvoir passer sur la rivière et ce n'est pas toujours sécuritaire», explique l'une de membres du comité, Mireille Perron.

Les motoneigistes se dirigeront donc vers Sandilands, un petit village de l'est du Manitoba. Le départ aura lieu au Centre récréatif et un dîner de cochon rôti les attendra à Sandilands. Comme toujours, les participants devront recueillir des cartes à jouer le long du parcours et devront composer la meilleure main de poker possible pour gagner.

Au retour, les randonneurs et tous les festivaliers auront droit à un souper organisé par les Chevaliers de Colomb. Il y aura ensuite une soirée cabaret où le nom des gagnants du Derby sera dévoilé ainsi que le nouveau roi et la nouvelle reine du festival. Christian Dotremont, Paul Gauthier, Martin Morrissette, Mireille Moal et Francine Labossière sont les candidats à ces deux derniers titres.

Les autres activités du festival consistent en une danse pour les jeunes le vendredi soir (animée par Lionel) et une journée familiale, le dimanche, sur le terrain du musée.

Pour en savoir davantage sur le festival, on peut appeler Réal Curé au 433-7972 ou Mireille Perron au 433-7709.

Carole THIBEAULT

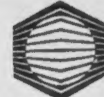
SAINT-BONIFACE

La loi à Pluri-elles

Pluri-elles présente des sessions d'information sous le thème: Les femmes et la loi.

Présentées les 7, 14, 21 et 28 février, les sessions aborderont divers sujets, comme: comment choisir et travailler avec son avocat(e), les droits de la femme qui reçoit de l'aide sociale ou des prestations d'assurance-chômage, le droit de la famille et la garde des enfants, etc.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Lucienne au 233-1735.



La Caisse populaire de Saint-Boniface

RÉCEPTIONNISTE

Succursale Provencher

Les fonctions sont les activités habituelles d'un tel poste. La personne choisie aura une bonne connaissance du français et de l'anglais et fera preuve d'entregents. Une connaissance de WordPerfect 5.1 sera un atout.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 26 janvier 1996 à :

La Caisse populaire de Saint-Boniface
C.P. 7, 185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Mb) R2H 3B4



ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Vous cherchez un emploi?

Vous aimez travailler avec les gens?

Augmentez vos chances d'emploi en suivant un stage de formation en vente et service à la clientèle.

Votre stage de dix semaines comprend une allocation de formation payée par Ressources humaines Canada.

Pour réserver une place à la session d'information gratuite qui aura lieu le mercredi 24 janvier 1996, communiquez avec Jacqueline Fortier-Silva au CUSB au 233–4446 ou avec le 947–4228 (boîte vocale 24 heures).





200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

CENTRE TACHÉ

- Tu as toujours voulu faire carrière dans les soins de santé mais les circonstances ne l'ont pas permis?
- Tu es sans emploi et tu aimerais te diriger vers un emploi valorisant?

Le Centre Taché a besoin de toi!

Le Centre Taché est un centre de soins de longue durée offrant des services aux personnes âgées, malades et aux jeunes adultes.

En conjonction avec le Collège universitaire de Saint-Boniface, il offrira bientôt le programme: ***Aide en soins de santé.***

Le cours d'une durée de 240 heures débutera en février.

Aide financière disponible pour les candidats choisis.

S.V.P. remplir le formulaire de demande d'emploi au:

Centre Taché
185, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)



est à la recherche
d'employé.e.s
à temps partiel



Fonctions :

- service de bar, service aux tables lors de dîners et banquets.

Exigences :

- français et anglais, parlé et écrit;
- capacité de travailler en équipe;
- faire preuve d'initiative;
- bonnes relations interpersonnelles, entregent.

Entrée en fonction :

- le plus tôt possible.

Veuillez contacter **Claire Gallant**, Assistante gérante avant le 25 janvier 1996 au :

Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
(204) 233–8972

Région scolaire de Dauphin-Ochre n° 1

fait un appel de candidatures pour le poste d'enseignant(e) suivant:

Immersion française, jeune enfance
(poste temporaire)

La personne choisie devra avoir un certificat d'enseignement pour le Manitoba ou devra démontrer son admissibilité pour l'obtenir. Le candidat ou la candidate doit être bilingue (français/anglais) et doit connaître la philosophie de la jeune enfance.

Ce poste est un contrat du 5 février au 30 juin 1996. D'autres postes temporaires risquent de s'ouvrir. Prière d'indiquer votre intérêt pour ces postes à court terme, ainsi que pour le poste affiché ci-haut.

Veuillez envoyer votre demande, avec un curriculum vitae en français et en anglais, relevé de notes, et les noms de trois personnes pour des références professionnelles à:

Bureau du directeur général
Région scolaire de Dauphin-Ochre n° 1
505, rue Main sud
Dauphin (Manitoba)
R7N 1L3

Téléphone: (204) 638–3001
Télécopieur: (204) 638–7250

Les personnes ayant déjà une demande en filière sont priées d'indiquer de nouveau leur intérêt pour ce poste en contactant la secrétaire du directeur général au (204) 638–3001.

La date limite est le 22 janvier 1996.

Le salaire sera déterminé en fonction de l'entente salariale.

«Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.»

Appel de candidats au poste de
Directeur(trice) des loisirs
pour le District récréatif de Red River

Le directeur ou la directrice sera responsable de l'élaboration des programmes de loisirs, du développement du leadership, de la gestion des subventions et des services consultatifs pour les municipalités de Franklin et Montcalm et pour la ville d'Emerson.

Les candidat(e)s devront travailler en collaboration avec des comités bénévoles, gérer les bureaux et développer les programmes récréatifs pour le district.

On accordera la préférencce aux candidat(e)s possédant un diplôme dans le domaine des loisirs ou autre antécédent académique équivalent.

La connaissance du français oral et écrit est un atout.

Le candidat ou la candidate devra utiliser son propre véhicule.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae, y compris trois recommandations, ainsi que vos exigences salariales.

District récréatif de Red River
C.P. 340
Emerson (Manitoba)
R0A 0L0
Fax: (204) 373–2486

***Date limite de mise en candidature:** le 26 janvier 1996.*

CRTC — **AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE** — Canadä

Avis d'audience publique CRTC 1995-16. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 27 février 1996, 9 h 00 au Sheraton Landmark, 1400, rue Robson, Vancouver (C.-B.), afin d'étudier ce qui suit: 26. WINNIPEG (Man.). Demande présentée par **DOCTEUR HENRY POPS** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise FM principalement de langue anglaise, à vocation religieuse, à Winnipeg, à la fréquence 106,3 MHz afin de diffuser des émissions non commerciales dans le cadre de la «Marche pour Jésus» le 25 mai 1996. EXAMEN DE LA DEMANDE: 1926, rue Main, Winnipeg (Man.). 36. L'ENSEMBLE DU CANADA. Des demandes ont été déposées en vue de faire autoriser des changements de contrôle et/ou des transferts d'actifs de certaines filiales à part entière de la **SHAW COMMUNICATIONS INC.** (SCI) ou le transfert d'intérêts minoritaires détenus par certaines filiales dans d'autres compagnies détenant des licences, dans le cadre d'une réorganisation intrasociété. A) à F) :Pour les endroits spécifiques, consulter l'avis d'audience publique. A) Demande visant à obtenir l'autorisation de changer le contrôle de la Trillium Cable Communications Limited de la CUC Broadcasting Limited à la SCI. B) Demande visant à transférer 31 073,3 actions ordinaires (34,3 %) de la YTV Canada, Inc., de la CUC Broadcasting Limited à la SCI. C) Demande visant à transférer 350 actions ordinaires (35 %) de la UMG Cable Telecommunications Inc., de la CUC Broadcasting Limited à la SCI. D) Demandes visant à transférer l'actif de la Trillium à la SCI ainsi qu'à obtenir des licences afin de poursuivre l'exploitation des entreprises de câble à la rétrocession des licences actuellement attribuées à la Trillium. E) Demande visant à obtenir l'autorisation de changer le contrôle de la Shaw Cablesystems (Man.) Ltd., de la Shaw Cablesystems (Ont.) Ltd. à la SCI. F) Demandes visant à transférer l'actif de la Shaw Cablesystems (Ont.) Ltd. à la SCI ainsi qu'à obtenir des licences afin de poursuivre l'exploitation des entreprises de câble à la rétrocession des licences actuellement attribuées à la Shaw Cablesystems (Ont.) Ltd. EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis d'audience publique. BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES: Les personnes qui désirent présenter oralement leurs commentaires ou qui requièrent des auxiliaires de communication doivent aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997–2429; et au bureau du CRTC à Winnipeg: (204) 983–6306. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant **le ou avant le 7 février 1996**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, fax (819) 994–0218, ATS (819) 994–0423.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ÉMILE JOSEPH HOGUE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 185, boulevard Provencher, bureau 25, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 20e jour de février 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de janvier 1996.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

PRÉPOSÉ(E)S AUX TRANSCRIPTIONS – Travail occasionnel, Winnipeg

Le bureau du greffier cherche pour le Hansard des préposé(e)s aux transcriptions expérimentés et non partisans pour un travail occasionnel. La durée de l'emploi varie selon la durée de la session législative.

Les candidat(e)s subiront une épreuve de transcription sur WordPerfect ainsi que des tests portant sur la grammaire, l'orthographe et le choix des termes. L'expérience dans le domaine du travail éditorial et de la lecture d'épreuve sera considérée comme un atout. De plus, une connaissance du français est exigée pour deux des personnes choisies.

Trois périodes de travail débuteront à 14 h, à 15 h 45 et à 21 h 15. Les candidat(e)s doivent être disponibles pour travailler pendant n'importe laquelle de ces périodes, se plier à un horaire variable et faire des heures supplémentaires. Le Programme action positive sera pris en considération dans le processus de sélection.

Salaire : 13,80 $ l'heure au début

N° du concours : 01001

Date de clôture : 2 février 1996

Adressez votre demande écrite au:
Service du personnel
Palais législatif
405, Broadway, Bureau 1023
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Recyclez ce journal!



par Carole Thibeault

Déception sur *Immersion*

Si vous voulez découvrir les beautés du nord de l'Alberta, apprendre comment vivent les francophones de ce coin de pays, explorer le système d'enseignement en immersion de cette province et vous amuser un bon coup... ne lisez surtout pas le nouveau roman *Immersion*, publié aux éditions Arion.

Marie-Josée L'Hérault, québécoise venue enseigner en Alberta pendant quelques années, a décidé de mettre sa plume à profit et partager, par le moyen de la fiction, son expérience. Malheureusement, même si son livre est rempli de comparaisons charmantes et surprenantes, riches en périphrases et métaphores de toutes sortes, le fond n'y est pas.

Elle raconte l'histoire de Denyse (une enseignante venue du Québec aussi) qui doit apprendre à vivre dans son nouveau milieu. L'auteure s'attarde aisément sur les personnages composant la famille chez qui vit l'enseignante ainsi que ses quelques collègues de travail.

Mais rien ou très peu sur l'ambiance générale de Rivière-la-Paix, la culture, le paysage ou les gens qui habitent cette région pourtant assez spéciale. Très peu également sur les particularités des écoles d'immersion, les conflits régnant entre la directrice et le personnage principal prenant le dessus. Sans nécessairement se perdre dans des détails politiques, elle aurait pu faire ressortir l'aspect «minorité francophone» de cette famille installée dans la région depuis seulement deux générations. En fait, l'histoire d'*Immersion* aurait pu se dérouler n'importe où...

De plus, étant d'un tempérament optimiste et positif, je m'exaspérais de voir des personnages moroses, sans joie de vivre, qui n'ont rien à voir avec les réels habitants de ce coin de pays. Ayant moi-même habité en Alberta et visité à plusieurs reprises la région de la Rivière-la-Paix, je n'ai rien reconnu dans *Immersion*, sauf peut-être la description d'un énorme centre commercial...

Mais peut-être étaient-ce justement mes trop grandes attentes, ou mon excitation à la pensée de lire un roman dont je connais le lieu où se déroule l'action, qui ont engendré ma déception? C'est fort possible (soupir)!

Le Festival de musique nouvelle du 19 au 27 janvier

«La partie la plus excitante de l'année!»

L'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW) tient, du 19 au 27 janvier, son 4e Festival de musique nouvelle, activité annuelle avant-gardiste qui sert de modèle dans le domaine de la promotion de la musique contemporaine canadienne.

«Grâce au Festival, des compositeurs contemporains de partout au monde savent où se trouve Winnipeg!», signale la violoniste Sophie Drouin. Elle est arrivée à Winnipeg en 1991, «juste à temps pour le premier festival. Heureusement, c'est la partie la plus excitante de l'année!

«C'est toute une expérience de jouer des compositeurs très peu connus ni du public, ni de nous. On découvre la musique en même temps que l'auditoire; souvent, il n'existe pas d'enregistrement.»

La plupart des compositeurs sont présents pour parler de leur pièce avant que l'Orchestre commence. «C'est une des parties intéressantes du Festival, ajoute Sophie Drouin. Ils vont aussi au Festival Café ensuite, qui est ouvert après tous les concerts et où les musiciens et les spectateurs peuvent se rendre. C'est vraiment une atmosphère de festival.

«Pour cinq des concerts (les 21, 22, 23, 24 et 26 janvier), il y a des gradins sur la scène. Les spectateurs sont tout près; ils peuvent entendre le crin de l'archet grincer sur les cordes. Le son est différent. Aussi, on utilise des techniques d'éclairage différentes. C'est plus théâtral que d'habitude. Le Festival, c'est vraiment unique dans l'année!»



Sophie Drouin, violoniste.



Frédérick Liessens, percussionniste.

Les musiciens de l'OSW ne sont pas tous aussi spontanément portés vers la musique contemporaine. Pour le chef percussionniste de l'OSW, Frédérick Liessens, le Festival représente surtout deux semaines de travail intensif. «C'est beaucoup de musique à assimiler en peu de temps.

Surtout que la musique contemporaine contient plus de percussion que la musique classique traditionnelle. «Dans les répertoires classiques et romantiques, il n'y a presque pas de percussions tandis que les compositeurs contemporains semblent vouloir écrire pour tous les instruments de percussion.

«Il faut diviser le travail entre deux, trois ou cinq percussionnistes. Dans une pièce de la pianiste Diana McIntosh par exemple, les percussionnistes doivent se rendre au piano et jouer sur les cordes dans la boîte. C'est physiquement exigeant!

«En général, les musiciens ont des opinions partagées sur la musique contemporaine, continue Frédérick Liessens, membre de l'OSW depuis 15 ans. Souvent, la musique est trop nouvelle. Les compositeurs viennent juste de l'écrire et c'est parfois mal écrit. C'est une surcharge de travail pendant deux semaines et ça crée des réticences.»

«C'est parfois frustrant parce que certains compositeurs ne savent pas vraiment écrire pour les percussions. Une des principales difficultés, c'est qu'ils nous demandent de faire un changement rapide entre deux instruments, par exemple jouer la marimba avec quatre baguettes, suivi d'un roulement de caisse claire. Il faut alors compenser pour le manque de considération.»

«Avec les logiciels et les ordinateurs, ça clarifie l'écriture mais on sent que certains compositeurs ne savent pas trop ce qu'ils font, pense aussi Sophie Drouin. Ça prend du métier pour savoir que le musicien a besoin de temps pour tourner sa page, par exemple.

«Le temps n'a pas encore filtré la boue de l'art. Il y a certaines pièces que ça ne nous dérange pas de ne plus jouer, mais parfois, il y a de vrais bijoux.

«Le niveau de qualité varie beaucoup, ou plutôt, il y a une grande diversité de musique. Les échanges entre ethnicités entrent dans la musique classique. Il y a 20 ans, toute musique nouvelle était cacophonique, mais maintenant, ça va dans beaucoup de directions. C'est intéressant.»

Sophie Drouin croit qu'il y aura de la musique pour tous les goûts lors de cette 4e édition du Festival. «C'est très varié. Il y aura de la musique très paisible jusqu'à de la musique très forte.» Par exemple, le compositeur international invité, Arvo Pärt, écrit de la musique très facile d'accès. Il est très connu et est considéré par la plupart des puristes comme un compositeur classique.

«Arvo Pärt est parmi les contemporains les plus populaires, note Frédérick Liessens. Ses compositions sont assez simples. Les harmonies, les mélodies et les sonorités sont assez traditionnelles.»

Les deux musiciens signalent aussi la présence de R. Murray Schafer, Joan Tower et Krzystof Penderecki, noms assez connus en musique contemporaine, et de Owen Underhill, gagnant de la compétition de compositeurs canadiens l'année dernière.

«Le public est fantastique et démontre une belle ouverture, lance Sophie Drouin. On découvre et il y a un sentiment d'excitation parce qu'on ne sait pas ce qui va arriver!»

Le Festival de musique nouvelle commence le 19 janvier et se poursuite jusqu'au 27. Le laissez-passer du festival donne droit aux huit concerts pour 39 $. Renseignements: 949-3999.

Karine BEAUDETTE

10e Concours Phonogramme

La gagnante!

«Le monde est tellement grand, fort et beau. Il y a tellement de choses à voir. Moi et mes problèmes sont tellement petits en comparaison. Je ne savais pas comment expliquer ce sentiment alors j'ai écrit une chanson!» Ainsi parle Annick Brémault de la chanson qui a gagné le 10e Concours Phonogramme, intitulée *Petites souffrances*.

Annick Brémault a composé les paroles et la musique de cette chanson et le groupe Quatre dames qui jouent aux cartes, dont elle faisait partie, l'a jouée la première fois au Combat des vedettes, lors des premiers Jeux francophones de l'Ouest à Edmonton.

L'auteure-compositeure de 18 ans a décidé à la dernière minute de soumettre sa chanson. «Je n'étais pas certaine de moi. Ça ne fait pas longtemps que j'ai commencé à écrire des chansons. Si j'avais eu le temps, j'aurais soumis une version plus acoustique, moins commerciale.»

Petites souffrances était en compétition avec cinq autres chansons soumises par trois autres personnes ou groupes. Puisque le concours fête son 10e anniversaire en 1996, le réseau de Radio-Canada planifie de graver un disque compact à diffusion nationale. La chanson gagnante manitobaine se retrouvera peut-être sur ce disque.

K.B.



Annick Brémault

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Danielle Gaudry et Janine Gobeil*** le 19 janvier; ***June "Pepper" Harris*** au Mardi Jazz le 23 janvier; ***Minute-Moumoutte*** les 25 et 26 janvier; et ***En éclosion*** (Francine Lussier, Carmelle Poirier, Liane Collet, Marcel Soulodre et Michel Paré, saxophoniste) le 27 janvier. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente son ***Festival de nouvelle musique*** du 19 au 27 janvier. Parmi les compositeurs invités: Arvo Pärt, Linda Bouchard et Serge Arcuri. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

DANSE

❖ Le Ballet royal de Winnipeg tient le 26 janvier une répétition publique de son spectacle ***Made in Canada***. Au Studio Founders à 19 h. L'entrée est gratuite mais les places sont limitées. Réservations: 956-2792 (Service à la clientèle).

THÉÂTRE

❖ La troupe Black Hole Theatre (de l'Université du Manitoba) présente ***The Birthday Party*** de Harold Pinter jusqu'au 20 janvier à 20 h.Au sous-sol de University College, rue Dysart. Info: 474-6880.

❖ Le festival Queer Stages se déroule jusqu'en février et comprend la pièce ***The Bathhouse Suite*** au Venue VIII (3e étage de Mother Tuckers) du 30 janvier au 1er février. Info: 284-2642.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Esprits de nature***, exposition de sculptures et de peintures par Denis Duguay et Gérald Laroche. Jusqu'au 18 février.

❖ À la galerie de l'Alliance française: ***Heureux Dimanche***, une exposition de photographies, jusqu'au 15 février.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts (300, Memorial): ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; ***André Kertész: A Lifetime of Perception***; et ***A-Dress: States of Being***.

❖ À la galerie 1C03 de l'Université de Winnipeg: ***Little Eden***, exposition de peintures de Catherine Collins. Jusqu'au 10 février.

❖ La galerie du St. Norbert Arts & Cultural Centre présente: ***Ground/Connection***, collection de sculptures et d'œuvres d'installation. Jusqu'au 28 janvier. Info: 269-0564.

EN FAMILLE

❖ La ***Bibliothèque Pembina Trail*** (2724, chemin Pembina) offre une série d'heures du conte en français pour les enfants de 3 à 5 ans. À 10 h 30, tous les mardis jusqu'au 20 février. Il faut s'inscrire à l'avance (986-4380).

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise le 20 janvier une ***randonnée familiale en raquettes*** à 14 h suivie d'une ***soirée d'aventures en famille*** de 18 h à 21 h; puis, le 21 janvier, des ***promenades en traîneau à chiens*** de 13 h à 15 h 30. Info: 989-8355.

❖ Le Musée des enfants du Manitoba (45, chemin Forks Market) explore de thème des villes. Les 20 et 21 janvier de midi à 16 h: ***l'anatomie d'une ville***. Info: 956-1888.

❖ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose le programme ***Lire et découvrir***. À partir d'un sac qui contient un livre et des objets, les familles lisent ensemble une histoire. (Quatre des douze histoires sont en français.) Info: 956-2830.

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Liste noire*** de Jean-Marc Vaillée. En français avec sous-titres anglais. Jusqu'au 21 janvier à 19 h 30 et à 21 h 30. Info: 942-2776..

❖ À l'affiche du cinéma Towne 8 (angle Notre-Dame et Princess): ***Le Confessional*** de Robert Lepage. Info: 947-2848.

❖ Le théâtre IMAX (393, Portage) présente les films ***Stormchasers*** et ***Mystery of the Maya***. Info: 956-2400.

❖ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, Memorial) présente cinq longs métrages de la cinéaste ***Yvonne Rainer*** du 19 au 29 janvier à 19 h 30. Info: 786-6641.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 15 janvier)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	14	2	0	28
Saint-Jean	9	6	1	19
Steinbach	8	6	2	18
Niverville	7	8	1	15
Pine Falls	7	7	0	14
La Broquerie	6	8	0	12
Sainte-Anne	2	16	0	4

Compteurs	B	P	Pts
D. Naaykens, N. Stars	9	34	43
T. Kemball, P. Kings	16	26	42
T. Thomas, P. Kings	14	21	35
M. Gottfried, N. Stars	12	19	31
Ron Meilleur, Clippers	12	19	31
R. Desautels, N. Stars	8	22	30
P. Penner, Huskies	13	17	30
R. Rioux, Royals	11	19	30
P. Anderson, Huskies	9	21	30
J. Beauchemin, N. Stars	13	15	28

Les matchs à venir

Le vendredi 19 janvier
Pine Falls se rend à Saint-Jean.
Île-des-Chênes se rend à La Broquerie.

Le samedi 20 janvier
Niverville se rend à Steinbach.

Le dimanche 21 janvier
Île-des-Chênes se rend à Saint-Jean.

Ligue de ringuette, Eastman
(classement au 15 janvier)

NOVICE B	G	P	N	Pts
Steinbach	7	0	1	15
Pineview	7	1	1	15
Lorette	[illegible]	4	0	10
Lac du Bonnet	2	8	0	4
Sainte-Anne	[illegible]	8	0	0

PETITES B	G	P	N	Pts
Sainte-Anne	8	1	0	16
Landmark	7	2	1	15
Niv./Ste-Agathe 1	5	1	1	11
Steinbach 2	4	4	0	8
Pineview	3	3	1	7
Steinbach 1	2	6	0	4
Mitchell	2	6	0	4
Lac du Bonnet	1	4	1	3
Niv./Ste-Agathe 2	0	6	0	0

TWEENS A	G	P	N	Pts
Pineview	3	2	0	6
Steinbach	[illegible]	2	0	4
Lorette	[illegible]	3	0	4

TWEENS B	[illegible]	P	N	Pts
Mitchell	10	0	0	20
Sainte-Anne	4	4	0	8
Landmark	3	3	1	7
Niv.-Ste-Agathe	1	5	1	3
Lac du Bonnet	1	7	0	2

J. BELLES B	G	P	N	Pts
Steinbach	3	0	0	6
Landmark	1	3	0	2
Lac du Bonnet	1	2	0	2

BELLES B	G	P	N	Pts
Grunthal	4	1	0	8
Pineview	2	1	0	4
Lorette	1	5	0	2

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 15 janvier)

	G	[illegible]	[illegible]	Pts
La Broquerie	11	6	1	23
Île-des-Chênes	10	5	1	20
Steinbach	9	6	[illegible]	18
Mitchell	9	7	[illegible]	18
Niverville	7	5	[illegible]	16
Landmark	7	4	1	15
Grunthal	[illegible]	10	0	10
Saint-Pierre	0	14	1	1

Compteurs	B	P	Pts
C. Hebel, Habs	26	21	47
P. Gauth'er, Habs	21	18	39
B. Plett, Blues	16	23	39
G. Schroeder, Mohawks	18	20	38
D. Carrière, Elks	15	22	37
M. Normandeau, Habs	16	21	37
M. Gagnon, Huskies	9	27	36
R. Masianka, Habs	14	21	35
T. Lodewyks, Clippers	16	18	34
A. Bowcott, Red Wings	16	17	33

Les matchs à venir

Le vendredi 19 janvier
Saint-Pierre se rend à Île-des-Chênes.

Le samedi 20 janvier
Steinbach se rend à Mitchell.

Le dimanche 21 janvier
Saint-Pierre se rend à Île-des-Chênes.

SPORT

Les Paper Kings de Pine Falls dans la Hanover-Taché

«La compétition est meilleure qu'on pensait!»

Même s'ils sont membres de Ligue Hanover-Taché depuis cet automne seulement, les Paper Kings de Pine Falls ne visent pas moins que la victoire. «On a décidé d'entrer dans la ligue pour gagner!», lance le capitaine de l'équipe, Paul Magnan.

Les Paper Kings continuaient à jouer même si, depuis quatre ans, ils n'étaient pas membres d'une ligue. Ils organisaient des joutes hors concours quand c'était possible et s'inscrivaient aux tournois provinciaux. «Ça fait deux ans qu'on veut être dans une ligue, et on est bien chanceux d'avoir été acceptés dans la Hanover-Taché.»

«On a vu les autres équipes et je pense qu'on est capables de gagner, continue Paul Magnan, directeur de l'école de Beauséjour. Par contre, la compétition est meilleure qu'on pensait au début de la saison. Aux tournois provinciaux, on gagnait souvent. On pensait être parmi les meilleures équipes senior au Manitoba. Mais être dans la ligue, c'est différent. On aime bien ça.»

Les Paper Kings compte une vingtaine de joueurs de tous les âges. «Ça va de 18 à 42 ans!, souligne Paul Magnan. Le nombre de joueurs, ça c'est un problème. Avant, si on avait 18 ou 19 joueurs, c'était suffisant. Mais maintenant, quand on voyage, il y a souvent seulement 12 joueurs et deux gardiens de buts à cause de blessures ou du travail en "shifts" au moulin.


photo: Karine Beaudette

Paul Magnan, capitaine depuis peu des Paper Kings: «On est capables de gagner.»

«Si on voulait gagner toutes nos joutes, il faudrait être plus nombreux, comme 25 joueurs sérieux qui peuvent et veulent jouer sept jours par semaine.» Paul Magnan fait aussi remarquer que Pine Falls n'a pas encore d'équipe-école pour assurer la relève, contrairement à des équipes bien établies comme Steinbach et Île-des-Chênes.

Le gérant de l'équipe, Laurent Raymond, applaudit le dévouement de l'équipe. «Les gars ne manquent pas de joutes sauf s'ils doivent travailler.» Et il souligne le «fire power» du trio d'attaquants: Todd Kemball, Trevor Thomas et Paul Barnard «qui comptent un grand pourcentage de nos buts».

D'ailleurs, Todd Kemball et Trevor Thomas se retrouvent actuellement parmi les cinq meilleurs compteurs de la Ligue Hanover-Taché. «Quand on réussit à placer la rondelle sur leurs bâtons, continue le joueur défensif Paul Magnan, on est presque sûrs de gagner la partie.»

Selon les statistiques du 15 janvier, l'équipe est passée du troisième au cinquième rang après deux joutes perdues en fin de semaine contre Steinbach (10 à 3 le 13 février et 6 à 4 le 14 février). Depuis le début de la saison, les Paper Kings ont gagné sept parties et en ont perdu autant.

Les amateurs du hockey sont comblés à Pine Falls depuis que leur équipe est membre de la Hanover-Taché. «C'est une bonne équipe, signale Emmanuel Bouvier, mais leur défaut, c'est qu'ils sont toujours en pénalité, cette fin de semaine-ci, en tout cas!

«Depuis quelques années, il n'y avait plus de bon hockey. Je ne venais plus aux parties, mais maintenant, je viens autant que je peux. L'équipe réussit assez bien.» Son collègue Robert Guay, également spectateur fidèle, est bien d'accord.

Le fils de ce dernier, Marcel Guay, gérant du complexe curling-aréna, souligne que les joueurs se connaissent bien. «À part deux ou trois qui viennent d'ailleurs, les gars sont tous de Pine Falls. Presque tous travaillent au moulin.

«Il y a de très bons joueurs, certains qui ont joué dans les mineurs, junior ou à l'université.» Selon Marcel Guay, de 300 à 400 personnes viennent applaudir leur équipe, qui existe depuis 1935 environ.

Pour souligner l'adhésion des Paper Kings à la Ligue Hanover-Taché, le gérant a fait installer un système de haut-parleurs qui a coûté environ 8 000 $. «C'était un genre de récompense!»

Souhaitons que l'équipe ne laissera pas tomber ses fidèles partisans!

Karine BEAUDETTE



SAINT-JEAN-BAPTISTE

Un atelier sur le ski de fond

Le département des Loisirs de la rivière Rouge et la Outdoor Sportsmen Association présentent un atelier sur le ski de fond à Saint-Jean-Baptiste le 21 janvier.

Destiné aux débutants et aux intermédiaires de tout âge, cet atelier leur permettra d'approfondir leurs connaissances sur l'équipement et la cire à employer. Les participants pourront aussi pratiquer les techniques de base sur terrain plat dans la cour du Collège Saint-Jean-Baptiste. Une courte randonnée sur les pistes longeant la rivière Rouge est aussi prévue pour ceux qui le désirent.

L'atelier, donné par Louise Vermette, aura lieu à 13 h au Collège Saint-Jean-Baptiste. Inscription: 5 $. Pour de plus amples renseignements, appeler Philippe Sabourin au 758-3512.

C.T.

Télé-horaire de la semaine du 22 au 28 janvier 1996



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Le livre de la jungle
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 La maison de Ouimzie
- 10h00 Caliméro et Priscilla
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lundi)
  Au nord du 60e (mardi)
  La chambre des dames (mercredi)
  Le clan (jeudi)
  Châteauvallon (vendredi)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La petite vie
- 19h00 Omerta
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 4 et demi
- 23h30 En toute liberté
- 0h00 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Océane
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Les héritiers Duval
- 20h00 Scoop
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h53 La météo
- 23h00 Country centre-ville
- 23h30 Découverte
- 0h51 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Direction: Sud
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h55 La météo
- 23h00 L'enfer c'est nous autres
- 23h30 Vues d'ici
- 0h30 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Les Twist
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Zap
- 20h00 Urgence
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h25 La météo
- 23h30 L'Ecuyer
- ➤ 0h30 Cinéma: **Vincent, François, Paul... et les autres.** *Fr.-Ital. 1974. Drame de mœurs. Vincent, directeur d'entreprise, François, médecin, et Paul, romancier, sont des amis de longue date et se retrouvent souvent en famille.*
- 2h30 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h56 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Autostop
- 19h00 Les requins de la finance
- 21h30 Scènes de la vie culturelle
- 22h00 Le téléjournal
- 22h25 Le point médias
- 22h53 Manitoba ce soir
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h25 La météo
- ➤ 23h30 Cinéma: **Taffin.** *É.-U. 1988. Drame social. Dans un village côtier de l'Irlande, Mark Taffin est connu comme un collecteur sans égal. Lorsque des promoteurs projettent de construire une usine de produits chimiques dans la région, les citoyens protestent et retiennent les services de Taffin.*
- 1h30 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les contes de Pierre Lapin et ses amis
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Clyde
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h30 Iznogoud
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Autostop
- 12h00 Kumari, l'enfant-dieu
- 12h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- 15h00 Les artisans de l'excellence
- 15h30 Parfums d'Italie
- 16h00 Perfecto
- 16h30 Simplement, la vie
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Majeurs et vaccinés
- 18h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h50 L'accent francophone
- ➤ 22h50 Télé-sélection: **Les vaisseaux du cœur.** *Can.-Fr.-All. 1992. Drame sentimental. Passant ses vacances d'été en Écosse, une jeune intellectuelle française, née d'un père écossais, s'éprend d'un marin séduisant mais peu instruit.*
- 1h10 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
- 7h25 L'île aux ours
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h55 Les chatouilles du matin
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Des monstres dans le placard
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 La course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h00 Les beaux dimanches: Gala Mérite sportif québécois 1995
- 21h30 Les beaux dimanches: Les Ailes du feu
- 22h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 22h45 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h15 Ciné-club: **J'ai engagé un tueur.** *Fin.-Suède-Fr. 1990. Comédie dramatique. Henri Boulanger, un Français vivant à Londres, à l'emploi de la même compagnie depuis quinze ans, est remercié de ses services. Il rentre chez lui et décide de mettre fin à ses jours.*
- 0h35 Fin des émissions

TVA



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- ➤ 12h30 Ciné-romance: **Une poignée de cendres** (lundi)
  Le défilé (mardi)
  La vie est un téléroman (mercredi)
  Contre toute attente (jeudi)
  Le pirate de mes rêves (vendredi)
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Soif de vivre
- 18h30 Rira bien...
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h26 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le matche de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h25 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent' Cadieux
- 19h30 Je te salue Marie
- 20h00 2000 avenue de l'Océan
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Astro Jojo
- 23h28 Vision mondiale
- 0h28 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 *À communiquer*
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h02 Vision mondiale
- 0h02 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Grandes manœuvres et petits soldats.** *Am. 1989. Drame policier. Un détective malin soupçonne un colonel à la retraite d'avoir supprimé un vieux camarade.*
  OU
  Mannequin. *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Un fabricant de mannequins d'étalage met au point une femme en bois qui prend vie sous la forme d'une charmante jeune fille.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Chab ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h05 Astro Jojo
- 23h32 Vision mondiale
- 0h32 Fermeture

Samedi

- 5h00 Astro Jojo
- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Les dinosaures
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Le championnat des quilles
- 11h00 Bugs Bunny
- ➤ 11h30 Ciné-maximum: **Les fusils du désert**
- ➤ 13h30 Ciné-maximum: **Vente de panique**
- 15h30 Vidéo rock détente
- ➤ 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Ciné-extra: **Star Trek II: La colère de Khan.** *Am. 1982. Science-fiction. Le commandant d'un vaisseau spatial entre en lutte avec un vieil ennemi.*
- 20h00 Le téléthon de la paralysie cérébrale

Dimanche

La programmation régulière du dimanche fera relâche pour permettre la diffusion du «Téléthon de la paralysie cérébrale».

- 20h00 Artisans d'une époque
- 21h00 L'événement
- 22h00 Le TVA, édition réseau & TVA sports
- 22h50 Astro Jojo
- 23h19 Fermeture

L'exposition itinérante du 50e anniversaire de CKSB

Une radio au cœur de sa communauté

Depuis septembre 1995, CKSB célèbre sa cinquantième saison par de nombreuses activités. Y figure entre autres une exposition historique intitulée Une radio au cœur de sa communauté *qui, depuis l'automne dernier, visite des villages franco-manitobains. Voici le calendrier des prochaines escales.*

Calendrier de l'exposition

Jusqu'au 19 janvier	Somerset gymnase de l'école Richard
Du 10 au 18 février	Cathédrale de Saint-Boniface sous-sol
Fin février	Région de la Rouge
En mars	Thompson
En avril	La Broquerie
Le 24 mai	CUSB salle académique

TV5
LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi)
  Découverte (vendredi)
- 9h00 7 sur 7 (lundi)
  L'événement (mardi)
  Sous la couverture (mercredi)
  Changement de décor à la Havane (jeudi)
  Viva (vendredi)
- 9h45 Correspondances (vendredi)
- 10h00 Contact (lundi)
  Au nom de la loi (mardi)
  Temps présent (mercredi)
  Sous le regard de dieu (jeudi)
  La nuit verte du parc
  Migrations (vendredi)
- 10h30 L'antichambre (vendredi)
- 11h00 Tell quel (lundi)
  Outremers (mardi)
  Panorama (mercredi)
  Plaisir de lire (jeudi)
  Les pays du Québec (vendredi)
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Perdu de vue (lundi)
  Bouillon de culture (mardi)
  Bas les masques (mercredi)
  Savoir plus (jeudi)
  Envoyé spécial (vendredi)
- 13h00 Évasion (mardi)
  Magellan (jeudi)
- 13h30 En toute liberté (mardi)
  Les carnets du bourlingueur (mercredi)
  Découverte (jeudi)
  Fleurs et jardins (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 Le grand jeu TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 La chance aux chansons
  Faites vos gammes (vendredi)
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Au nom de la loi
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h15 Musiques au cœur
- 1h45 Espace francophone
- 2h15 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h15 Bas les masques
- 1h45 Y'a pas match
- 2h15 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Sous le regard de dieu
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h15 Ça se discute
- 1h45 Magellan
- 2h15 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grand jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Migrations
- 19h00 L'antichambre
- 19h30 L'affaire Dreyfus
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Le cercle de minuit
- 0h15 Viva
- 1h00 Ah! quels titres
- 2h00 RFI

Vendredi

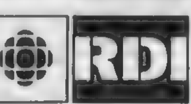
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 30 millions d'amis
- 17h25 Studio Gabriel
- 17h55 Le grande jeu TV5
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Michel Rivard
- 21h00 Paris lumières
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h35 Visions d'Amérique
- 22h50 Taratata
- 0h00 Ça [illegible] et c'est piquant
- 0h45 Bon week-end
- 1h15 Les carnets du bourlingueur
- 2h00 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Génies en herbe
- 7h30 Luna park
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Montagne
- 8h30 Faites vos gammes
- 9h30 Fleurs et jardins
- 10h00 30 millions d'amis
- 10h30 Magazine olympique
- 11h00 Rencontres à XV
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Sport Africa
- 13h00 Reflets
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Y'a pas match
- 15h00 Michel Rivard: Format familial
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 7 jour en Afrique
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faites la fête
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Alice
- 23h45 Sidamag
- 0h00 Faut pas rêver
- 2h00 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Rêves en Afrique
- 7h30 Espace francophone
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 L'école des fans
- 9h00 On aura tout vu!
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Musiques au cœur
- 11h00 *À communiquer*
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Ah! Quels titres
- 13h00 Contact
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Correspondances
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 7 sur 7
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h30 Évasion
- 21h00 Tell quel
- 21h27 La météo des cinq continents
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 Faites la fête
- 1h00 Correspondances
- 1h30 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi)
  Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi)
  Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi)
  Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grand reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1ère édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 Euronews
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 Bulletin des jeunes
- 11h30 Au travail!
- 12h00 Impact
- 12h30 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 La course destination monde
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Second regard
- 8h00 Accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 Bulletin des jeunes
- 11h30 Au travail!
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteur en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

Gens d'ici

Un nouveau à Winnipeg 2000

Winnipeg 2000 a trouvé un remplaçant pour Maurice McCarthy (actuellement commissaire industriel à la Chambre de développement économique communautaire). Denis Hamel est le nouveau consultant en développement économique chargé de l'initiative francophone de l'agence gouvernementale.

«C'est encore un genre de ventes puisque je dois faire la promotion et le marketing de la francophonie manitobaine», signale Denis Hamel qui travaille depuis longtemps dans le domaine des affaires. Il a été propriétaire de Hamel Sales (pour les machines distributrices), de la franchise du chemin Ste-Anne de Country Kitchen pendant dix ans, puis copropriétaire (avec Doug Donald) des magasins Insta-Frame pendant cinq ans.

«Pendant que j'étais en affaires pour moi-même, je ne me tenais pas vraiment au courant des choses concernant Winnipeg et Saint-Boniface. Je dois me retremper là-dedans.» Sa première journée de travail, le lundi 15 janvier s'est résumée en 14 heures de travail remplies de lecture et de rencontres!

«J'ai toujours fait la promotion de Saint-Boniface et de Winnipeg d'une façon ou d'une autre avec mes entreprises. Ce qui est intéressant maintenant, c'est que je peux le faire à temps plein!»



Denis Hamel.

Le natif de Lorette s'attaque à une grande tâche: attirer des entreprises et créer des emplois. «On veut augmenter la visibilité de Saint-Boniface à l'extérieur de la province. Je ne suis pas certain, par exemple, que le Québec connaisse les avantages d'établir une succursale au centre de l'Amérique du Nord.» Le consultant risque donc de travailler avec l'équipe responsable du grand projet Winport, qui veut promouvoir Winnipeg comme un point central en Amérique du Nord.

Pour rejoindre son objectif, Denis Hamel assistera bientôt à quatre salons économiques qui s'en viennent au Québec et en Ontario. Pour se préparer, il doit bien se familiariser avec la «fiche technique» de Saint-Boniface et de Winnipeg, ce qui lui permettra de répondre aux questions. Ses tâches immédiates comprennent aussi le suivi aux lettres que Maurice McCarthy a envoyées à 1 600 entreprises juste avant Noël.

«On commence à avoir des réponses, de gens qui veulent plus d'information par exemple. Je dois continuer le beau travail commencé par Maurice McCarthy. La promotion de la francophonie, c'est quelque chose de nouveau pour moi!»

K.B.

SOCIÉTÉ

La politique vue par deux adjointes d'un député

«Il y a des choses qu'on peut changer»

Le bureau de circonscription d'un député, c'est une porte ouverte sur les problèmes sociaux, les injustices commises par l'administration publique, l'impuissance des citoyens ordinaires devant la machine gouvernementale dont ils ne comprennent pas toujours le langage.



photo: Sylviane Lanthier

France Robidoux : «On fait aussi un travail politique. Ce qui paraît dans le journal peut bouleverser la planification d'une journée.»



Archives La Liberté

Josée Roy à Ottawa: un apprentissage constant.

Adjointe exécutive de Ronald Duhamel à Saint-Boniface depuis trois ans, France Robidoux explique que le rôle du bureau du comté, c'est «être au service des commettants et faire tout ce qu'on peut faire pour aider les résidants de la circonscription.»

De septembre à janvier, quelque 300 personnes ont franchi la porte du 238 chemin St. Mary's, pour qu'on les aide dans leurs démêlés avec les ministères. Ils ont des problèmes avec l'assurance-chômage, l'immigration, les douanes, l'impôt, les pensions, les congés de maternité. «J'ai pas reçu mon chèque»; voilà une plainte qu'on entend souvent au bureau de Ronald Duhamel.

«Quand les gens nous arrivent, ils sont en crise et ce qu'ils vivent est leur plus gros problème, explique France Robidoux. Alors ils veulent qu'on le règle le plus vite possible, mais parfois ça prend un peu de temps. Je ne peux pas pousser sur un bouton et hop! c'est fini! Il faut aussi savoir que la décision finale n'est pas la nôtre, ni celle du député, mais celle d'un ministère ou d'un ministre. Notre rôle, c'est d'aider les gens jusqu'à ce que les ressources soient épuisées.»

À 31 ans, France Robidoux a la responsabilité de l'équipe de Saint-Boniface ainsi que celle qui épaule le député à Ottawa. Elle gère les 171 700 $ alloués annuellement au député pour le fonctionnement de ses deux bureaux et le salaire de son personnel, les dépenses de publicité, etc. Avec elle travaillent une adjointe administrative et un stagiaire, tandis que deux adjointes travaillent à Ottawa.

France Robidoux œuvre aussi en collaboration avec les organismes et les entreprises de la circonscription qui bénéficient de subventions gouvernementales.

À Ottawa où elle est adjointe parlementaire depuis septembre, Josée Roy, à 26 ans, en est encore à apprendre les bases de la vie du Parlement. «On me dit que ça prend au moins six mois pour maîtriser les différents aspects du Parlement: connaître les règlements et les procédures de la Chambre et les projets de lois, les ministres, leur secrétaire parlementaire. Cathy Rudick, l'autre adjointe qui travaille avec moi, est heureusement une énorme source de connaissances!»

Dépouiller le courrier, y répondre, résumer des dossiers pour le compte du député et faire de la recherche font partie de ses tâches. Elle prépare aussi les déclarations de Ronald Duhamel au Parlement. Chaque jour, quand les députés siègent, ils sont une dizaine à faire de telles déclarations, qui sont des interventions d'une minute portant souvent sur un aspect de leur circonscription. «Les déclarations doivent d'abord être approuvées par le whip adjoint du parti, qui les coordonne et nous dit quand elles pourront être faites.»

Les députés acheminent également des pétitions à la Chambre. «Les pétitions sont un bon moyen pour les gens de faire valoir leurs inquiétudes ou leurs points de vue sur une question, puisque le gouvernement est tenu de répondre à toute pétition déposée en Chambre.»

France Robidoux et Josée Roy travaillent à des kilomètres l'une de l'autre. Pourtant leur travail respectif e eu sur elles un effet similaires, en leur ouvrant les yeux sur les aspects les plus positifs de la vie politique.

«Beaucoup de gens pensent qu'on n'est pas capable de changer les choses dans la société, lance France Robidoux. J'ai toujours pensé que si on croit en quelque chose et si on agit, les changements viendront à long terme.»

Il est difficile de mesurer la portée d'une lettre écrite à un député pour souligner un problème particulier. Mais elle a observé dans son travail que les bureaux de députés sont en quelque sorte sur la ligne de tir quand il s'agit d'identifier les problèmes communs à plusieurs personnes. «Quand on reçoit plusieurs commentaires semblables, on sait qu'il y a un problème véritable», qui peut porter sur un élément d'une loi, une façon de faire dans un ministère. Des petites choses qu'on peut contribuer à améliorer.

«C'est vrai que c'est un milieu spécial, explique Josée Roy en parlant du Parlement, et c'est aussi très excitant. Tu as le sentiment que les choses bougent et que ça veut dire quelque chose. C'est pas comme quand tu écoutes les nouvelles télévisées et qu'après tu éteins la télé. Tu es au coeur des événements et toujours aux aguets de l'actualité dans les provinces et dans le monde.

«Quand j'étais au secondaire, je pensais qu'on n'avait pas de pouvoir. Mais depuis septembre, ce que j'ai appris, c'est qu'il y a des choses qu'on peut changer et qu'on a un mot à dire.»

Sylviane LANTHIER

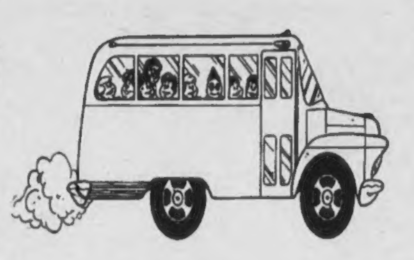
GROUPE DE SOUTIEN POUR LES FEMMES SÉPARÉES OU DIVORCÉES

Pluri-elles organise des rencontres qui débuteront vers la fin février. Le format des rencontres et les sujets abordés seront déterminés par le groupe. Les animatrices prépareront des activités touchant le divorce, l'ennui, la solitude, la colère, les enfants, les droits, l'estime de soi et l'affirmation de soi.

Pluri-elles (Manitoba) inc.

Si vous êtes intéressées à participer au groupe, veuillez communiquer avec Paulette au 233-1735.

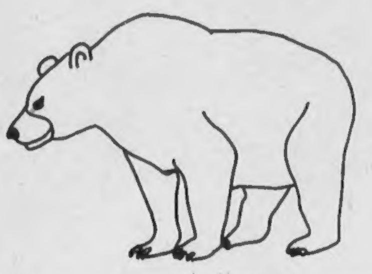
Bicolo à l'école



Allô! Passes-tu un bel hiver? Pendant mes vacances, j'ai beaucoup joué dehors. J'ai vu des traces de lièvres et d'oiseaux. T'es-tu déjà demandé comment les animaux passent l'hiver? J'ai un peu cherché et voici ce que j'ai trouvé. Bonne semaine!

Les écureuils et les castors sont actifs l'hiver et mangent la nourriture de leur garde-manger. D'autres, comme la mouffette, le raton laveur ou la marmotte, dorment tout l'hiver. On dit qu'ils hibernent. Les souris, creusent des tunnels dans la neige, au ras du sol. Les chevreuils et les orignaux n'ont pas de tanière et vivent en groupe pour se protéger.

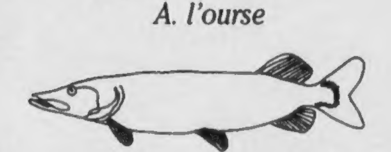
Associe les descriptions qui suivent aux bons animaux.



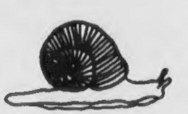
A. l'ourse



B. la petite chauve-souris brune



C. le brochet



D. l'escargot



E. le renard roux

1. L'hiver, ce mammifère forme des groupes de centaines d'individus qui dorment tête en bas dans des cavernes.
2. Je m'endors à l'automne et je m'éveille au printemps, vivant sur mes réserves de graisse. Mes bébés naissent pendant mon sommeil.
3. Je m'enferme dans ma coquille et j'en bloque l'entrée avec de la boue, avant de m'endormir pour l'hiver.
4. Cet animal chasse des souris et des campagnols des champs. Quand il est fatigué, il se couche dans la neige pour se reposer.
5. L'hiver, je reste immobile au fond de l'eau, tout engourdi. J'attends le printemps.

Colorie ce dessin

MOT MYSTÈRE

Thème: les animaux (mot de 12 lettres)

E	P	U	A	T	B	R	O	C	H	E	T
E	T	T	O	M	R	A	M	C	G	O	E
L	O	E	C	A	S	T	O	R	R	H	R
O	G	R	A	R	U	P	V	T	E	E	D
N	R	V	E	T	E	I	U	S	N	T	N
G	A	E	I	R	O	E	A	L	O	T	A
A	C	I	O	E	T	D	E	A	U	E	M
P	S	L	F	T	R	U	B	N	I	F	A
M	E	R	E	A	A	R	R	G	L	U	L
A	E	L	N	I	T	S	O	I	L	O	A
C	E	E	O	U	R	S	C	R	E	M	S
B	R	U	E	V	A	L	N	O	T	A	R

BELETTE
BROCHET
CAMPAGNOL
CASTOR
CERF
CORBEAU
ESCARGOT
GRENOUILLE
LIÈVRE
MARMOTTE
MARTRE
MOUFETTE
OIE
ORIGNAL
OURS
PIE
RAT
RATON LAVEUR
RENARD
SALAMANDRE
TAUPE
TORTUE

Flûte! J'ai fait une faute dans un des mots du mot mystère! Sais-tu lequel?

Réponses: A:2; B:1; C:5; D:3; E:4. MOT MYSTÈRE: Chauve-souris, FAUTE: mouffette prend deux «F».

Pas besoin de manteau!

La salamandre passe l'hiver enfouie profondément dans le sol, à dormir. Pour ne pas qu'elle meure si le sol gèle, son corps sécrète une sorte d'antigel!

Drôle de garde-manger!

Les taupes creusent des tunnels dans le sol où elles vivent. Savais-tu que la taupe à queue velue est friande de vers de terre? Pour ne pas en manquer pendant l'hiver, elle attrape des vers et leur broie la tête pour les paralyser. De cette façon, ils demeurent vivants mais ne peuvent pas se sauver.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club Bicolo
C.P. 190
Saint-Boniface
(Manitoba)
R2H 3B4

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal : ________ Âge: ___

Fabrique ta tortue

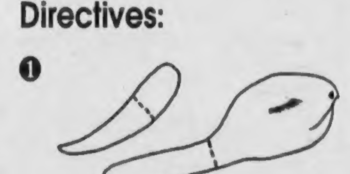
La tortue dort aussi pendant l'hiver. Fabrique cette tortue et pose-là dans ta chambre.

Matériel:

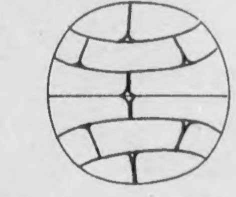
- 1 assiette de carton
- papier de construction brun
- ciseaux
- colle
- marqueurs ou autres crayons de couleur

Directives:

❶



❷

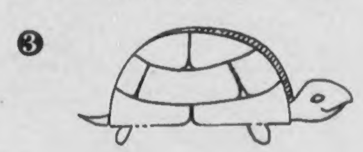


❶ Trace une tête et une queue de tortue (comme dans le modèle mais en plus gros) sur du papier de construction.

❷ Avec des marqueurs ou en collant des bouts de papier, fais sur l'assiette des formes qui ressemblent à la carapace d'une tortue.

❸ Avant de coller ensemble les bords de l'assiette pliée, insère la tête et la queue de la tortue. Tu peux aussi lui coller des pattes que tu auras fabriquées, si tu veux!

❸



Gagnant de la semaine:

Nikeel Raval, 6 ans, de Saint-Boniface.

Recette

Bœuf Stroganoff

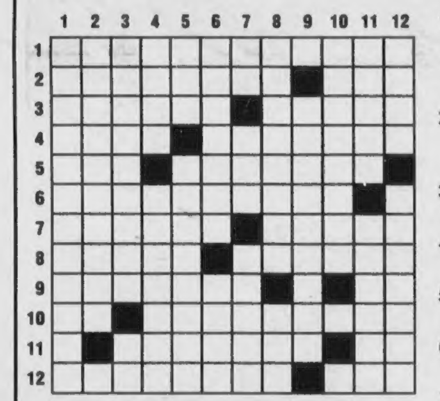
1 paquet (375 g) de rotini au blé entier
2 c. à table (25 mL) d'huile végétale
1 lb (500 g) de steak en lamelles
1 oignon tranché fin
1 1/2 tasse (375 mL) de petits champignons entiers
1 c. à table (15 mL) de pâte de tomate
2 c. à table (25 mL) de farine
1 1/2 tasse (375 mL) de bouillon de bœuf maison ou en boîte
1 tasse (250 mL) de carottes naines congelées, dégelées
1/3 (75 mL) de crème sure
2 c. à table (25 mL) de persil haché
sel et poivre frais moulu
persil haché additionnel
crème sure additionnelle

- Cuire les rotinis au blé entier selon les directives de l'emballage.
- Dans une casserole, chauffer l'huile et faire brunir le bœuf. Retirer le bœuf et réserver.
- Ajouter l'oignon et les champignons dans la casserole. Faire revenir jusqu'à ce qu'ils soient tendres.
- Ajouter la pâte de tomate, cuire en remuant 1 minute.
- Ajouter la farine, cuire en remuant 1 minutes de plus.
- Ajouter doucement le bouillon de bœuf, cuire en remuant jusqu'à ce qu'il commence à épaissir.
- Ajouter, en brassant, les carottes, le bœuf, la crème sure et le persil.
- Bien chauffer (ne pas bouillir). Saler et poivrer au goût.
- Napper de sauce les rotinis au blé entier. Si désiré, garnir de crème sure et persil additionnels.

Donne: 4 à 6 portions

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 8



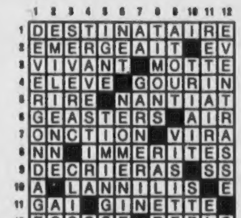
HORIZONTALEMENT

1. Chacun des quatre mamelons situés sur la face dorsale chez les mammifères.
2. Qui font preuve de politesse raffinée. – Mammelle de la brebis.
3. Sans vigueur (pl.) – Qui rend service.
4. Argiles. – Mettre les rênes à un cheval.
5. Dans ce pays. – Petites pluies très fines.
6. Réprimeraient.
7. Inflammations des oreilles. – Rétroviseur.
8. Dans les Deux-Sèvres. – Entrelacement de vaisseaux sanguins.
9. Absence d'être. – Personnel.
10. Période de temps. – Qui provoque le dégoût moral.
11. Prénom féminin. – C'est-à-dire.
12. Gauche, maladroite. – Avant les autres.

VERTICALEMENT

1. Épargne à court terme gérée par l'appareil bancaire et rapidement transformable en monnaie.
2. Réaction inflammatoire de la peau, accompagnée d'une sensation de brûlure.
3. Annulation, abrogation. – Alice Pronovost.
4. Préposition. – Est le premier à subir un inconvénient.
5. Ait une expression gaie. – Rayant, striant.
6. Fis entrer. – Se précipiter en masse sur quelqu'un (se).
7. Personnel. – Constitué un danger. – Cadavre.
8. Personne qui prête à un taux d'intérêt excessif. Saison.
9. Affluent de l'Ohio.
10. Petit clavecin.
11. Bords des assiettes. – Format de papier.
12. Affaiblir. – Bien proportionnées, en parlant des femmes.

RÉPONSES DU N° 7



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	S	T	I	N	A	T	A	I	R	E
2	E	M	E	R	G	E	A	I	T	■	E	V
3	V	I	V	A	N	T	■	M	O	T	T	E
4	E	L	E	V	E	■	G	O	U	R	I	N
5	R	I	R	E	■	N	A	N	T	I	A	T
6	G	E	A	S	T	E	R	S	■	A	I	R
7	O	N	C	T	I	O	N	■	V	I	R	A
8	N	N	■	I	M	M	E	R	I	T	E	S
9	D	E	C	R	I	E	R	A	S	■	S	S
10	A	■	L	A	N	N	I	L	I	S	■	E
11	G	A	I	■	G	I	N	E	T	T	E	■
12	E	C	O	S	S	E	■	R	E	E	L	S

LE SAVIEZ-VOUS?

L'énergie nucléaire

Questions

1. D'où provient l'énergie nucléaire?
2. Comment, à partir de la fission, produit-on de l'électricité?
3. Faites la comparaison entre l'uranium et le charbon.
4. Quelles sont les autres usages de l'énergie nucléaire?
5. Vous rappelez-vous de la première bombe atomique?
6. Quels sont les pays qui utilisent le plus l'énergie nucléaire?
7. Que fait-on des déchets radioactifs?

Réponses

1. L'énergie nucléaire provient d'atomes d'uranium et de plutonium, particules si minuscules qu'elles sont invisibles même au microscope. Quand ces particules sont divisées en fragments encore plus petits (technique appelée fission dans les centrales nucléaires), de l'énergie est émise.
2. Contrairement à la bombe atomique, la réaction de fission est contrôlée dans les réacteurs nucléaires. On capte l'énergie émise pour faire bouillir de l'eau et la vapeur obtenue fait tourner des turbines qui actionnent des génératrices.
3. L'uranium est une source d'énergie extrêmement concentrée. Un seul gramme, consommé dans un réacteur, fournit autant d'énergie que trois tonnes de charbon!
4. On utilise bien sûr l'énergie nucléaire pour en faire des armes et des bombes, mais on s'en sert aussi comme moteur pour propulser les sous-marins et les porte-avions. Plusieurs éléments radioactifs sont aussi utilisés en médecine; pensons simplement aux rayons X.
5. Eh non! Ce n'est pas celle d'Hiroshima! La première bombe atomique a été essayée à Alamogordo, dans le désert du Nouveau-Mexique aux États-Unis, le 16 juillet 1945. L'explosion a eu des effets dévastateurs: elle a produit un éclair éblouissant de radiations et une chaleur intense qui a fait fondre la tour métallique qui portait la bombe, ce qui a causé un immense champignon de gaz et de poussières. Les savants ont calculé que l'explosion avait une force équivalant à celle de 20 000 tonnes de trinitrotoluène (T.N.T.).
6. Il y a actuellement dans le monde 270 réacteurs nucléaires. La France, la Belgique et la Finlande obtiennent environ la moitié de leur électricité grâce à l'énergie nucléaire. Les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et l'Allemagne retirent du nucléaire environ la sixième partie de leur électricité.
7. Les déchets radioactifs sont tellement dangereux qu'on ne peut pas les «jeter» n'importe où. Certains sont descendus au fond de la mer ou enterrés profondément dans le sol. Les déchets hautement radioactifs restent très dangereux pendant de nombreuses années: ils sont gardés ordinairement à la surface du sol, dans des conteneurs d'acier.

Compilé par Carole THIBEAULT

Sources: L'énergie nucléaire, Éditions du Trécarré; L'énergie nucléaire, Éditions Héritage.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-
SAINT-BONIFACE–GARDERIE DES BAMBINS INC. 197, rue Kitson, programme éducationnel en français et francisation pour enfants de 2 à 5 ans. Tél.: 237–8660.
335-
TÉLÉCOMMUNICATIONS: la voie de l'avenir et de votre indépendance financière. Présentation d'affaires à Saint-Boniface maintenant. Gens non-motivés s'abstenir. 237–4129.
341-
LES EXERCICES SPIRITUELS TRANSFORMENT VOTRE VIE. Vous connaissez les bénéfices des exercices physique à votre santé. Mais saviez-vous que les exercices spirituels transforment la vie intérieure et la rend plus forte et pleine de vitalité? Faites l'expérience vous-même. Pour une brochure gratuite contactez ECKANKAR, 1–800–LOVE GOD, poste 399.
344-

RECHERCHE

MÉCANICIEN avec certificat. Travail chez lui ou chez vous sur votre véhicule. Composez le 878–2340 à Lorette.
332-

À VENDRE

VENTRE PRIVÉE: Excellente localité. Southdale, baie Brookhaven, près des lacs, centre d'achat, école, etc. Joli bungalow de 1 290 pi², 4 chambres, plancher de bois franc, sous-sol fini à grandeur, garage et gazebo, belle cour avec arbres de qualité. Pour vente rapide 102 900 $. Déménage à la campagne. Tél.: 255–2908.
337-

À LOUER

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. 497 $ par mois. 231–4852 ou 256–7412.
327-
À LOUER: Rue Deschambault, appartement de 1 chambre à coucher, stationnement, buanderie, tapis mur à mur. 380 $, électricité non comprise. 231–2800.
336-
À LOUER: Appartement de 1 chambre à coucher, meublé. 350 $ par mois à Saint-Boniface. 237–7823. Libre immédiatement.
339-
À LOUER: Avec option d'achat. Saint-Boniface. Maison de 800 pi² rénovée, accessible aux fauteuils roulants. 5 appareils ménagers, cours et jardin clôturés. Références requises. 257–1739.
342-
APPARTEMENT À SOUS-LOUER. 264, rue Hamel, premier étage avec sous-sol, Saint-Boniface. 4 chambres à coucher et bureau, deux salles de toilette, plancher de bois franc, cuisine avec réfrigérateur et cuisinière électrique, salon formel, salon familial avec poêle à bois, laveuse, sécheuse, congélateur, deux entrées privées, deux stationnements, véranda et patio. Loyer inclut le chauffage et l'eau. Disponible le 1er mars. Composez le 253–5259.
345-
À LOUER: À Saint-Boniface, duplex de 2 chambres à coucher, balcon, frigo, poêle, chauffage, eau et stationnement compris. Contactez Brian au 452–9299.
346-
À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher sur la rue Bertrand, grand balcon, libre immédiatement. 439 $ par mois (services inclus). 237–3787.
347-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Recyclez ce journal!

SERVICES

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Tax Depot
196, rue Goulet
949-3666
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319

Pizzazz GRAPHICS INC.
• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823


CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher	**Hôpital Saint-Boniface** Boutique de souvenirs
Centre culturel franco-manitobain 340, boul. Provencher	**Béatitudes** 1510-B, ch. Ste-Marie
Marion Grocery 237, rue Bertrand	**IGA Provencher** 390, boul. Provencher
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny	**Librairie À la page** 200, boul. Provencher
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher	**Turbo - Saint-Boniface** 230, rue Marion
	Pharmacie St-Pierre Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises
2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

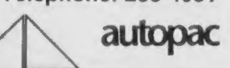
DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• Examens de la vue et de la santé oculaire.
• Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________